

## *Le déroulement de la prise en charge*

Les rendez-vous sont le plus souvent hebdomadaires. **La régularité est la condition de la réalisation du soin.**

**En cas d'impossibilité**, nous vous demandons de prévenir au plus tôt le secrétariat. **Toute absence** doit être justifiée.

**La fin de la prise en charge** se fait en accord avec les intervenants du CMPP.

## *Responsabilités*

Tout enfant doit être assuré par ses représentants légaux (assurance « responsabilité civile » ou « multirisques »).

- **Lors des trajets** : le CMPP n'en est pas responsable – sauf lorsqu'un accompagnateur du CMPP assure le transport.

- **Dans la salle d'attente** : l'enfant est sous la responsabilité de ses parents ou responsables. Ceux-ci doivent s'organiser pour être présents dans les temps précédents la séance, et avant la fin de celle-ci pour accueillir l'enfant.

**Le secret médical s'étend à l'ensemble des membres de l'équipe.** Avec l'accord des parents ou à leur demande, les membres de l'équipe peuvent rencontrer d'autres professionnels extérieurs à l'institution concernés par le suivi de l'enfant.

Le dossier médical est sous la responsabilité de la direction médicale.

**À ce livret d'accueil sont annexés :**

- **La Charte des droits et libertés de la personne accueillie.**
- **Le Règlement de fonctionnement du Centre.**

# Centre Médico-Psycho-Pédagogique

*CMPP Pichon-Rivière*



## *Livret d'accueil*

**9 cour des Petites Ecuries, 75010 Paris**  
*(Entrée 63 rue du Faubourg-Saint-Denis)*

**Contact téléphonique :**  
**01.42.46.33.11**

*(Le secrétariat est ouvert de 9 heures à 18 heures)*

**Email :** [secretariat.cmpp75@olgaspitzer.asso.fr](mailto:secretariat.cmpp75@olgaspitzer.asso.fr)

**Site internet de l'Association :** [www.associationolgaspitzer.fr/](http://www.associationolgaspitzer.fr/)

**Ouverture du Centre :**

Du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures

**Métro :** stations Château d'eau ou Strasbourg-Saint-Denis

**Bus :** Lignes N° 20, 38, 39 et 47.

## *Les missions*

Le Centre Médico-Psycho-Pédagogique est un lieu destiné aux enfants, aux adolescents et aux jeunes adultes (de 0 à 21 ans).

C'est un lieu de soins et de prévention. La prise en charge se fait à partir de l'écoute du sujet et de ses proches.

## *Les moyens*

Le CMPP dispose d'une équipe de 9 soignants (psychiatres, psychologues, psychomotricienne et orthophoniste), d'une assistante sociale, de 3 personnels administratifs et de 3 accompagnateurs. Ce personnel (en dehors d'une secrétaire) exerce à temps partiel.

Le Médecin-Directeur est le Docteur Olivier OUVRY.

## *Le cadre de fonctionnement*

Créé en 1972, il est géré par une association à but non lucratif : **l'Association Olga Spitzer** (Siège et Direction générale au 34 bd de Picpus, 75012 Paris).

**Il est nécessaire d'être assuré social pour venir au CMPP** (prise en charge à 100 %, après accord de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie).

Le contrôle est assuré par l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France (ARS).

**L'attestation de sécurité sociale vous est demandée dès le premier rendez-vous.**

## *Vous pouvez venir au centre*

*Sur votre initiative ou sur les conseils du personnel de l'école, d'un médecin ou d'un service social..., après une prise de rendez-vous téléphonique, et pour des difficultés observées dans :*

- les relations précoces parents-enfants (0 à 3 ans),
- les relations familiales (enfance, adolescence),
- la vie sociale,
- les apprentissages scolaires,
- le langage oral, langage écrit,
- le développement psychomoteur,
- le comportement,
- l'alimentation,
- les réactions aux événements de la vie...

## *Les types de prises en charge...*

Un psychiatre ou un psychologue reçoit l'enfant et ses proches. Après quelques entretiens préalables et, éventuellement, un ou plusieurs bilan(s) (orthophonique, psychomoteur, psychologique) : **un projet thérapeutique** est élaboré avec l'accord de chacun.

**Ce peut être** : une psychothérapie individuelle, des entretiens familiaux, une rééducation en orthophonie ou en psychomotricité. Un même enfant peut bénéficier de plusieurs soins.

**Le consultant rencontré lors du premier entretien reste le référent tout au long de la prise en charge.**

